

## Le mot de l'asso

2017, année du local de l'AMOI ? Suite à l'Assemblée générale du 3 février dernier, pendant laquelle a été évoqué une proposition de la mairie de Creil pour mettre à disposition de notre association un local dans le centre-ville, une autre opportunité nous est offerte pour disposer de locaux spécifiques dans la médiathèque Jean-Pierre Besse. Le Conseil d'administration suit bien sûr l'affaire avec le plus grand intérêt et vous tiendra au courant...

L'avenir du site Marinoni à Montataire est une source d'inquiétude pour l'AMOI, comme pour beaucoup d'autres, et fait donc l'objet d'une action prioritaire. L'usine désaffectée subit des dégradations qui menacent à terme les bâtiments emblématiques, au cœur de la commune et de l'agglomération Creil-Sud-Oise. Sur proposition du CA, l'AG a validé un appel à la population, que vous trouverez ci-joint, afin de sauvegarder notamment les halles Perret et obtenir l'inscription de la façade sur rue, avec la raison sociale bien connue, comme Monument Historique. Seule une large mobilisation permettra d'y arriver : si chaque adhérent apporte 15 signatures (une page), les 1 500 soutiens seront vite atteints ! Ce qui laisse espérer un écho encore plus large avant l'échéance fixée fin juin.

Terminons sur une activité conviviale : la sortie annuelle de l'AMOI est programmée à Dieppe le 13 mai prochain (modalités au verso). Le choix de Dieppe est symbolique ! En effet, le pont tournant du port était voué à destruction sans l'intervention d'une association locale, le Comité de Sauvegarde du Pont-Colbert. Or, rappelons que ce pont a été construit en 1888 par la Société des Ponts et Travaux en fer, anciens Établissements Joret à Montataire. Adhérent(e), votre présence est essentielle pour remplir le car : parlez-en et inscrivez-vous !

## **Composition du Bureau**

Après l'Assemblée générale du 3 février 2017, le Conseil d'administration a renouvelé le Bureau à l'identique :

**Président** : Thierry Dublange

**Vice-président** : Jacques Pénit

**Secrétaire** : Évelyne Boufflet

**Secrétaire adjoint** : Daniel Leclerc

**Trésorier** : Frédéric Schneider

**Trésorier adjoint** : Jean-Jacques Verdebout.

## **Les coordonnées**

**Pour tout contact, courrier, adhésion, abonnement, inscription ou renseignement :**

**Secrétariat de l'AMOI,**  
chez Mme Évelyne BOUFFLET,  
13, rue des mésanges 60160 THIVERNY  
**Tél:** 03 44 25 43 91 – **courriel:** [amoi.bassincreillois@gmail.com](mailto:amoi.bassincreillois@gmail.com)

## *Les commissions de travail et leurs responsables :*

- **Commission « animation »**: Monique Besse et Éliane Lebret.
- **Commission « communication »**: Jacques Loigerot (*La Lettre de l'A.M.O.I.*: Daniel Leclerc; site internet: Pascal Joly et Jacques Loigerot ; compte FaceBook : Jacques Loigerot).
- **Commission « histoire »** et rédaction de la revue *Les Cahiers de l'A.M.O.I.*: Thierry Dublange.

Ces commissions internes sont ouvertes à vous toutes et tous, **adhérent(e)s de l'AMOI** : n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat ou directement auprès des différents responsables... **Venez nous rejoindre!**

## *Les actualités de l'A.M.O.I.*

### *Appel pour la sauvegarde des bâtiments Marinoni*

Nous avons besoin de **votre aide pour obtenir des signatures** : rendez-vous sur les marchés de Creil, samedi 18 mars, et de Montataire, dimanche 19 mars (2 permanences fin février = plus de 500 signatures !).

**Attention** : d'autres dates et lieux sont à prévoir pour diffuser le plus largement l'appel à la population de l'ACSO : des informations seront transmises par internet (courriel, site ou compte Facebook de l'AMOI), dès que possible.

Mais vous pouvez aussi **signer**, et faire signer, **sur internet** avec le lien suivant (n'hésitez pas à le transmettre) :

<https://www.change.org/p/amo-marinoni-un-monument-de-notre-patrimoine-en-danger>

### *Activités à venir*

- A l'occasion de la sortie de son livre « **Mémoires d'un jeune picard au temps des 30 glorieuses** », rencontre dédicace avec **Jean Libert** (un des fondateurs de l'AMOI) à la Médiathèque A. Chanut de Creil, dans le cadre du salon des auteurs indépendants organisé par la Ville aux Livres : **samedi 25 mars**, 15h, et au cinéma Palace de Montataire, **mercredi 7 juin** à 17h, à l'occasion de l'inauguration de la Fête du livre.
- Conférence de **Raphaël Garcia** sur le thème « **Les forgerons de Montataire – 150 ans de syndicalisme** », à la Bourse du travail de Creil, rue Fernand Pelloutier, **vendredi 31 mars** à 18 h.
- Conférence sur le **pont provisoire de Laversine en 1914 -1915** à Saint-Maximin, le vendredi 7 avril à 19h, salle Jean Marie Pillon, rue Jean Jaurès ; ceci dans le cadre de l'exposition « La révolution ferroviaire dans l'Oise » du 15 mars au 18 avril à la Maison de la Pierre.
- **Forum des associations** : Villers-Saint-Paul le **samedi 24 juin** après-midi, et Creil le **dimanche 25 juin**.

### *Sorties*

- Visite de **Dieppe** et en particulier « **autour du pont Colbert** » : sortie en car sur la journée, organisée par l'AMOI le **samedi 13 mai**. Coût 50 € par personne, bus et repas compris (attention : tarif unique). **Date limite d'inscription** : 13 avril. Un minimum de 25 participants est nécessaire pour maintenir la sortie.
- **Visite du Familistère de Guise** : sortie en car sur la journée organisée par l'association LSR (Loisirs Solidarité Retraite), en partenariat avec notre association : **vendredi 16 juin**. Coût 45 € par personne. **Date limite d'inscription** : 15 mai. Pour ces 2 sorties, n'hésitez pas à en parler et... à recruter !
- **Moulin de Saint-Félix** : retenez déjà votre samedi 23 septembre pour une journée-découverte de la vallée du Thérain et visite du Musée Moulin-brosserie. Les précisions vous seront données plus tard.

**ATTENTION** : pour s'inscrire aux sorties,

merci de compléter le document joint et de le renvoyer au secrétariat de l'AMOI (adresse rappelée au recto).

- Pour la sortie à Dieppe, un **acompte de 20 €** (à l'ordre de l'AMOI) est demandé avec votre **inscription**, pour couvrir une partie des frais engagés (bus, restaurant, guide). En cas de difficulté, vous devrez avertir au plus tôt le secrétariat de notre association (remboursement possible en fonction des circonstances).
- Pour la sortie de Guise, un chèque de 45€ (ordre « association LSR ») est également à fournir lors de l'inscription.

Daniel LECLERC